

# WINDMILL HILL

## Cours collectifs loisirs

### 9 -13 ans

Réf. : 301 308 001



## CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

Le centre Windmill Hill est une impressionnante mansion house se situant dans la région de Sussex à 1 h 45 du centre de Londres et à deux pas de Brighton et Hastings. Le centre de séjour linguistique s'étale sur 9 ha de parc et est doté d'installations intérieures et extérieures exceptionnelles avec de très vastes espaces en plein air offrant un complexe d'activités sportives, ainsi qu'un lac et une piscine extérieure chauffée.

Ton séjour linguistique alternance de cours d'anglais et d'activités de loisirs.

# ACTIVITES

## Cours de langue :

18h durant le séjour.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau.

## Activités culturelles et sportives :

7 demi-journées.

Les activités sont organisées en alternance, Le matin ou les après-midi (sauf les jours d'excursions), par des animateurs britanniques et français : escalade, tyrolienne, aeroball, tir à l'arc, escrime, balançoire géante, course d'orientation, construction de radeaux...

En soirée, et lorsque le temps ne le permet pas, des activités d'intérieur sont proposées : jeux, quiz, activités créatives ou de détente, films...

## Excursions :

1 journée et demie.

Journée entière :

London - ou - Canterbury

Demi-journée :

Brighton - ou - Hastings

## Soirée :

Animation en soirée organisée tous les jours.

Des veillées organisées avec la possibilité de se mélanger aux enfants anglophones pour améliorer leurs aptitudes à communiquer en anglais.



# ENCADREMENT

Un animateur pour 12 enfants et un directeur titulaire du BAFD encadrent ce séjour linguistique.





## LE VOYAGE:

### **Le voyage et transport sur place**

En car/bateau du lieu de départ à Portsmouth via Caen-Duireham, puis transfert en autocar jusqu'au centre basé près de Brighton et Hastings. Traversée de nuit à l'aller et au retour (arrivée sur le centre le lendemain et départ la veille des dates indiquées).

### **Formalités administratives**

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants

(Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- **Carte nationale d'identité OU passeport** en cours de validité (au nom du participant).
- **Autorisation de sortie de territoire** ainsi que la **copie du titre d'identité du parent signataire** (à présenter le jour du départ)
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux



## POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

**LE TELEPHONE** : Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôteesse (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

## L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

### ♥ **Le trousseau**

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain, d'une serviette, et d'un vêtement de pluie.

### ♥ **L'argent de poche :**

La monnaie en vigueur au Royaume-Uni est la Livre Sterling. Nous conseillons à titre indicatif l'équivalent d'environ 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

### ♥ **Décalage horaire :**

Il y a **une heure** de décalage horaire entre la France et le Royaume-Uni

Exemple : quand il est 20h00 en France, il est 19h00 au Royaume-Uni.



## SOINS MEDICAUX :

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé.

En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place.

Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour !!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, [http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours\\_linguistiques/index.asp](http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours_linguistiques/index.asp) ou de nous la renvoyer par courrier

